

DECISION N° 225 /ARCEP/DG/22
**Précisant la liste des pièces constitutives de la demande
d'autorisation spéciale pour la fourniture des services
d'interconnexion Intranet boucle locale radio**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE DE REGULATION DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES**

Sur rapport conjoint du Directeur du Spectre Radiofréquences et du Directeur Juridique et Protection des Consommateurs

Vu la loi n°2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques telle que modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013 ;

Vu le décret n°2022-030/PR du 16 mars 2022 portant plan national d'attribution de fréquences radioélectriques (PNAF) ;

Vu le décret n°2020-085/PR du 15 octobre 2020 portant nomination du Directeur général de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) ;

Vu le décret n°2020-023/PR du 07 avril 2020 portant nomination des membres du Comité de Direction de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de Postes (ARCEP) et de son président ;

Vu le décret n°2018-174/PR du 10 décembre 2018 fixant les taux, les modalités de recouvrement et d'affectation des frais et redevances dues par les opérateurs et exploitants de réseaux et services de communications électroniques, les fournisseurs d'équipements et terminaux et les installateurs d'équipements radioélectriques ;

Vu le décret n°2015-091/PR du 27 novembre 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) tel que modifié par le décret n°2022 – 100/PR du 7 octobre 2022 ;

Vu le décret n°2014-088/PR du 31 mars 2014 portant sur les régimes juridiques applicables aux activités de communications électroniques tel que modifié le décret n°2018-145/PR du 03 octobre 2018 ;

Vu l'arrêté n°009/MENTD/CAB du 12 août 2022 portant régime de l'autorisation spéciale pour la fourniture des services d'interconnexion Intranet Boucle Locale Radio ;

DECIDE

Article 1^{er} : Objet

La présente décision a pour objet de préciser la liste des pièces constitutives de la demande d'autorisation spéciale pour la fourniture des services d'interconnexion Intranet boucle locale radio, conformément à l'article 4 de l'arrêté n°009/MENTD/CAB du 12 août 2022.

Article 2 : Liste des pièces constitutives du dossier de demande

Le dossier de demande est composé d'un formulaire dûment rempli par le demandeur et des pièces figurant en annexe.

L'annexe fait partie intégrante de la présente décision

Article 3 : Dépôt du dossier de demande

La demande d'autorisation spéciale pour la fourniture des services d'interconnexion Intranet boucle locale radio, adressée au Ministre chargé des communications électroniques et déposée auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).

Article 4 : Entrée en vigueur

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature.

Fait à Lomé, le **29 DEC 2022**

Le Directeur Général



Michel Yaovi GALLE

Ampliations :

MENTD	1
ARCEP	6

ANNEXE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'INTERCONNEXION INTRANET BOUCLE LOCALE RADIO

Le formulaire ci-dessous est destiné aux personnes morales (ci-après « **le Demandeur** ») souhaitant établir et exploiter conformément à la loi n°2012-018 sur les communications électroniques du 17 décembre 2012 modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013 (ci-après dénommées **LCE**), au décret n°2014-088/PR du 31 mars 2014 modifié par décret n°2018-145/PR du 03 octobre 2018 portant sur les régimes juridiques applicables aux activités de communications électroniques et à l'arrêté n°009/MENTD/CAB du 12 août 2022 portant régime de l'autorisation spéciale pour la fourniture des services d'interconnexion Intranet boucle locale radio, un réseau point à point et point à multipoints, pour la fourniture des services d'interconnexion BLR aux établissements, agences, filiales, succursales, départements et services ou d'autres institutions partenaires, tous installés sur le territoire national.

Dans ce cadre, toute demande précise le type de réseaux ou services objet de l'Autorisation et s'accompagne d'un formulaire ci-après dûment rempli et de toutes les pièces qui y sont demandées.

La demande est une lettre sur papier à en-tête signée du représentant légal du demandeur ou par une personne mandatée à cette fin, incluant la déclaration sur l'honneur de respecter les exigences essentielles définies dans la LCE.

XXX

A. PARTIE ADMINISTRATIVE

1- IDENTITE DU DEMANDEUR				
Dénomination				
Adresse du siège				
N° d'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier ou équivalent ou récépissé de déclaration s'il s'agit d'une association				
Statut juridique				
Capital social				
Liste des actionnaires				
Numéro d'identification fiscale				
Nom du représentant légal				
Fonction du représentant légal				
Adresse (si différent du siège social)				
Téléphone				
Adresse électronique				
2- DESCRIPTION DES ACTIVITES DU DEMANDEUR				
3- INFORMATIONS RELATIVES AUX AUTORISATIONS DONT EST TITULAIRE LE DEMANDEUR				
Références des Autorisations	Pays	Institution ayant délivré l'autorisation	Date d'octroi	Date d'expiration

C. INFORMATIONS RELATIVES AUX FREQUENCES, SITES ET EQUIPEMENTS

C.1. FREQUENCES, ANTENNES ET STATIONS

INFORMATIONS GENERALES	
Bande de fréquences envisagées (MHz)	
Largeur de bande envisagée (MHz)	
Emplacement du site d'émission principal (adresse)	
Coordonnées géographiques du site d'émission principal ⁱ	Longitude (DD) : Latitude (DD) : Altitude(m)
INFORMATIONS RELATIVES A LA STATION ⁱⁱ	
Nom de la station	
Latitude (DD)	
Longitude (DD)	
Hauteur du site par rapport au niveau de la mer (m)	
Rayon de service (km)	
INFORMATIONS RELATIVES AUX EQUIPEMENTS D'EMISSION	
Marque de l'équipement	
Modèle	
Normes	
Agrément de l'ARCEP	
Puissance (dBm)	
Puissance fournie à l'antenne (dBm)	
Type de puissance	<input type="checkbox"/> Puissance de la porteuse <input type="checkbox"/> Puissance moyenne <input type="checkbox"/> Puissance crête
Puissance rayonnée (dBm)	
Type de puissance rayonnée	<input type="checkbox"/> EIRP (PIRE) <input type="checkbox"/> ERP (PAR) <input type="checkbox"/> EMRP (PARM)
Equipement (Emetteur)	
Constructeur	
Modèle	
N° de série	
Autres informations	
Sensibilité	
Dispersion d'énergie	
Facteur de bruit	
INFORMATIONS RELATIVES AUX FREQUENCES	
Fréquence d'émission (MHz)	
Fréquence de réception (MHz)	
Excursion de fréquence (KHz)	
Classe d'émission	
Modulation	
Largeur de bande (MHz)	
Espacement des canaux	
Nature du service	CV – Station écoulant exclusivement le trafic de service du service intéressé.
Heure de début d'utilisation	
Heure de fin d'utilisation	

ⁱ Fournir la liste de chaque site du réseau selon le tableau au point C2

ⁱⁱ A Remplir pour chaque station

INFORMATIONS RELATIVES A L'ANTENNE																						
Installation de l'antenne																						
Azimut de radiation maximale																						
Angle d'élévation																						
Hauteur d'antenne au-dessus du niveau du sol (m)																						
Caractéristiques techniques																						
Nom de l'antenne																						
Modèle																						
Normes																						
Agrément de l'ARCEP																						
Bande de fréquences couverte																						
Classe de l'antenne	<input type="checkbox"/> Antenne d'émission <input type="checkbox"/> Antenne de réception <input type="checkbox"/> Antenne d'émission et de réception																					
Type d'antenne	<input type="checkbox"/> Dipôle ; <input type="checkbox"/> Filiforme ; <input type="checkbox"/> Etc. <input type="checkbox"/> Autre : Préciser																					
Polarisation																						
Largeur du faisceau dans le plan horizontal (angle d'azimut)																						
Largeur du faisceau dans le plan vertical (angle d'élévation)																						
Directivité de l'antenne																						
Données relatives au diagramme d'antenne	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Angle</th> <th style="width: 40%;">Affaiblissement dans le plan horizontal</th> <th style="width: 40%;">Affaiblissement dans le plan vertical</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>0</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>....</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>359</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Angle	Affaiblissement dans le plan horizontal	Affaiblissement dans le plan vertical	0			1			2			3					359		
	Angle	Affaiblissement dans le plan horizontal	Affaiblissement dans le plan vertical																			
	0																					
	1																					
	2																					
	3																					
																					
359																						
Fournir les diagrammes d'antennes en fichier .ant ou .txt pour chaque modèle d'antenne.																						
Affaiblissement d'insertion																						

C2. INFORMATIONS RELATIVES AUX SITES DU RESEAU

C2.1. POINT A POINT (PTP)

SITES D'EMISSION										SITES DE RECEPTION ASSOCIES										
N°	Commune	Longitude (DD)	Latitude (DD)	Altitude (m)	Type pylône	Hauteur pylône (m)	Propriétaire du pylône	Fréquence centrale d'émission (MHz)	Largeur de bande (MHz)	Nom du site	Commune	Longitude (DD)	Latitude (DD)	Altitude (m)	Type pylône	Hauteur pylône (m)	Propriétaire du pylône	Fréquence centrale de réception (MHz)	Largeur de bande (MHz)	
1																				

Créer autant de lignes que nécessaire

C2.2 POINT A MULTIPPOINTS (PTMP)

SITE D'EMISSION/SITE RELAIS

NOM DU SITE	COMMUNE	LONGITUDE (DD°)	LATITUDE (DD)	ALTITUDE (m)	TYPE PYLONE	HAUTEUR PYLONE (m)	PROPRIETAIRE PYLONE	NOMBRE ANTENNES	FREQUENCES CENTRALES D'EMISSION ⁱⁱⁱ (MHz)	LARGEUR DE BANDE (MHz)	SITES DE RECEPTION ASSOCIES

Créer autant de lignes que nécessaire

SITES DE RECEPTION

NOM DU SITE	COMMUNE	LONGITUDE (DD°)	LATITUDE (DD)	ALTITUDE (m)	TYPE PYLONE	HAUTEUR PYLONE (m)	PROPRIETAIRE PYLONE	NOMBRE ANTENNES	FREQUENCES CENTRALES DE RECEPTION (MHz)	LARGEUR DE BANDE (MHz)

Créer autant de lignes que nécessaire

ⁱⁱⁱ Renseigner les fréquences d'émission de chaque antenne d'émission

LISTE DES PIECES A FOURNIR

1. Lettre de demande d'autorisation spéciale pour la fourniture des services d'interconnexion Intranet boucle locale radio adressée au Ministre chargé des communications électroniques ;
2. Identité du Demandeur
 - Copie du RCCM ou de son équivalent ;
 - Copie de la carte d'opérateur économique
 - Copie du récépissé de déclaration
 - Extrait des statuts de la société et/ou un procès-verbal de l'organe compétent pour donner pouvoir, selon la forme juridique de la société, identifiant le représentant légal ;
 - Copie légalisée de l'acte par lequel le représentant légal délègue son pouvoir à une personne tierce, s'il s'agit de son mandataire.
3. Attestation datant de moins d'un an délivrée par l'Administration compétente du lieu d'imposition ou sa copie conforme, certifiant une situation fiscale régulière, le cas échéant ;
4. Document Descriptif des caractéristiques techniques du projet^{iv}
5. Document descriptif des caractéristiques commerciales du projet et son positionnement sur le marché ;
6. Déclaration sur l'honneur dûment remplie et signée ;
7. Récépissé de paiement des frais d'études de dossier ;
8. Identité et références des personnes chargées de l'installation du réseau ;
9. Cahier des charges type, dûment paraphé. A cet effet, le Demandeur pourra trouver le cahier des charges en ligne sur le site de l'Autorité de régulation à l'adresse www.arcep.tg.

Le dossier de demande d'autorisation spéciale pour la fourniture des services d'interconnexion Intranet boucle locale radio est fourni en deux (2) exemplaires originaux dont une version électronique et quatre (4) copies papiers contre accusé de réception.

^{iv} Joindre l'architecture du réseau au format PDF et en Système d'Informations Géographique (format SHP)

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

[Nom et adresse du demandeur]

Au

Directeur Général de
l'Autorité de Régulation

LOME

Objet : Déclaration sur l'Honneur

Monsieur le Directeur général,

Je soussigné, Monsieur/Madame^v

Agissant en qualité de :

.....

Atteste sur l'honneur

De me soumettre rigoureusement au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur dans le secteur des communications électroniques ainsi que des clauses de mon cahier des charges.

Je sais que toute fausse déclaration de ma part ou toute infraction à ces dispositions légales et réglementaires et tout manquement à mes obligations contenues dans mon cahier des charges expose mon institution et moi-même à des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Fait à le

Signature et cachet

^v Barrer la mention inutile